



Plan d'Investissement pour l'Europe: Le FEI et la SOWALFIN bouclent et signent les deux premières transactions EFSI en Belgique pour soutenir les PME

Le Fonds Européen d'Investissement (FEI) et la Société Wallonne de Financement et de Garantie des Petites et Moyennes Entreprises (SOWALFIN) ont signé les deux premiers accords de garantie InnovFin et COSME en Belgique, bénéficiant du support du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI, connu également sous « Plan Juncker »), à travers lequel la Commission européenne et le Groupe BEI (dont le FEI est une filiale) mettent en œuvre le Plan d'Investissement pour l'Europe.

L'accord InnovFin va permettre à la SOWALFIN d'émettre des garanties sur les deux prochaines années sur des crédits bancaires à des entreprises innovantes en Wallonie, avec l'appui de la contre-garantie du FEI sous le Programme-cadre pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020". Le support de l'UE aux entreprises wallonnes innovantes devra permettre, sur 2 ans, de lever 30 millions d'EUR de financements, au bénéfice d'une centaine d'entreprises innovantes.

L'accord COSME, à travers un mécanisme comparable de contre-garantie, permettra à la SOWALFIN, sur les 3 prochaines années, d'augmenter ses volumes de garanties octroyées sur des crédits bancaires à l'attention d'entreprises wallonnes qui ont plus difficilement accès au financement. Le support de COSME devrait permettre à la SOWALFIN d'octroyer des garanties sur des crédits bancaires, de l'ordre de 115 millions d'EUR à destination d'environ 500 entreprises.

Lors de la signature officielle des accords à Liège, Alessandro Tappi, Head of Guarantees, Securitisation and Microfinance au FEI, a prononcé ces mots: "Je suis heureux d'annoncer la signature des premiers accords de garantie InnovFin et COSME en Belgique, combinant les deux programmes phares qui vont bénéficier du support du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI). Je suis sûr que ces deux accords pourront compléter et renforcer de manière concrète les activités de la SOWALFIN au bénéfice d'encore plus de PME en Wallonie".

Marianne Thyssen, Commissaire européenne à l'Emploi, aux Affaires Sociales, aux Compétences et à la Mobilité des travailleurs, a pris la parole à Liège : «Je suis très heureuse de signer aujourd'hui les premiers accords EFSI avec des partenaires belges grâce auxquels plus de 600 PME wallonnes pourront accéder à de nouveaux financements de l'ordre de EUR 145 millions. Le Plan d'Investissement pour l'Europe devient une réalité sur le terrain, créant de nouveaux emplois et apportant son soutien aux entreprises innovantes. »

Sur l'opération, Jean-Sébastien Belle, en tant que Président du Conseil d'Administration de la SOWALFIN, s'est exprimé comme suit : « Je suis fier et honoré de la confiance que le FEI nous témoigne en signant cette première double transaction dans le cadre du Plan Juncker (EFSI) en Belgique. Ceci n'aurait pas été possible sans l'étroite collaboration et l'efficacité de nos deux équipes. Je me réjouis de ce nouveau soutien qui contribuera, j'en suis convaincu, à faciliter davantage l'accès au financement des indépendants et PME wallonnes.»

Et le Ministre de l'Economie et de l'Innovation, Jean-Claude Marcourt, de conclure : « Je me réjouis de cette première collaboration belge avec l'EFSI, qui permettra de réaliser un véritable effet de levier avec les moyens du Plan Marshall 4.0 dédiés à la croissance de la Wallonie. Ce partenariat facilitera l'accès au financement des PME wallonnes, particulièrement des PME innovantes, moteur de notre économie . L'innovation permet en effet l'émergence de nouveaux champions et le nécessaire renouveau de notre industrie. Le partenariat conclu ce jour est une première étape dans la dynamique d'inclusion dans le plan Juncker, au sein duquel la Wallonie s'inscrit résolument. De futurs projets, également avec la BEI, sont en cours de formalisation."

Ces accords représentent les premières opérations InnovFin et COSME bouclées grâce au support du programme EFSI en Belgique, reflétant l'engagement du Groupe BEI à répondre promptement aux appels des Etats membres, de la Commission européenne et du Parlement européen, pour le lancement rapide d'initiatives concrètes sous EFSI, permettant d'accélérer les opérations de prêt et de garantie à la faveur de la création d'emplois et de la croissance dans l'UE.

Le FEI

Le Fonds Européen d'Investissement (FEI) fait partie du Groupe BEI. Sa mission principale est de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) en Europe en leur facilitant l'accès aux financements. Le FEI élabore et développe des instruments de capital-risque, de garantie et de micro-finance, spécifiquement adaptés à ce segment de marché.

A travers son rôle, le FEI poursuit les objectifs de l'UE de support à l'innovation, la recherche et le développement, l'entrepreneuriat, la croissance et l'emploi.

Fin 2014, les engagements nets du FEI dans les fonds de private equity s'élevaient à environ 8,8 milliards d'EUR. Avec des investissements dans plus de 500 fonds, le FEI est un acteur majeur de venture capital en Europe, étant donné la taille et les domaines d'investissements (particulièrement dans les segments high-tech et early-stage).

Fin 2014, le portefeuille de garanties du FEI atteignait les 5,6 milliards d'EUR en couverture de plus de 350 transactions, le positionnant comme un acteur de premier plan en termes d'octroi de garanties en Europe, ainsi qu'en tant que garant primordial de la micro-finance.

La SOWALFIN

Créée en 2002 à l'initiative de la Région wallonne et du Ministre en charge de l'économie, la SOWALFIN a développé des solutions de financement adaptées et évolutives permettant de répondre aux besoins des PME et des indépendants en Wallonie et consistant principalement en:

- L'émission de garanties sur des crédits bancaires ;
- L'octroi de prêts directs aux entreprises ;
- Le financement haut de bilan/capital-risque.

Agissant comme point de contact unique en Wallonie, la SOWALFIN est aujourd'hui en mesure de contribuer au financement des PME et des indépendants, non seulement à la création de l'activité, mais également lors de sa croissance, de sa transmission et aussi durant des phases d'innovation et d'internationalisation ou à l'exportation.

On constate une croissance continue de ses activités depuis sa création, avec 1.641 entreprises soutenues en 2014, à travers 84,7 millions d'EUR de garanties en couverture de crédits bancaires et de 200,2 millions d'EUR de financements directs (sous forme de prêts et de capital), soit une croissance de 60% en montants et de 76% en nombre d'entreprises sur les 5 dernières années.

Toute entreprise souhaitant bénéficier de financements sous COSME et/ou InnovFin peut directement prendre contact avec la SOWALFIN, via le site Internet: www.sowalfin.be ou l'email : info@sowalfin.be.

Le Plan d'Investissement en Europe

[Investment Plan for Europe](#)

InnovFin

[InnovFin](#)

COSME

[COSME](#)

Horizon2020

<http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/en>

Contacts presse:

Pour le FEI: David Yormesor

Tel.: +352 24 85 81 346, e-mail: d.yormesor@eif.org

Pour le Cabinet du Ministre Jean-Claude MARCOURT: Gaël Lambinon

Tel: +32 472.45.59.87, e-mail: gael.lambinon@gov.wallonie.be

Pour la SOWALFIN: Viviane Mol

Tel.: +32 4 230 58 76, e-mail: vmol@sowalfin.be

Pour la Commission européenne: Annika Breidthardt

Tel.: +322 295 6153, e-mail: Annika.breidthardt@ec.europa.eu